



SNPNAC

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL NAVIGANT DE L'AERONAUTIQUE CIVILE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 15 juin nos camarades des équipages bombardiers d'eau, auraient du disposer de tous les avions bombardiers d'eau de la sécurité civile en état de vol ! 23 au total.

Depuis le 18 juin, il en manque 25%, c'est en pleine connaissance de cette information que leur direction assure que cela n'est pas un problème et que l'organisation suffira à pallier à cette situation devenue catastrophique, au point de demander de l'aide à nos voisins européens avec des procédures semble-t-il trop longues !!

Au moment de ce communiqué de presse, nos camarades pilotes d'avions et d'hélicoptères de la sécurité civile, sont en train d'opérer sur des feux nombreux et très violents au profit des populations de la région PACA.

Sous la pression médiatique, le Ministre de l'Intérieur a déclaré hier, 25 juillet que **6 avions DASH 8 allaient être achetés pour remplacer les Trackers actuels vieillissants mais livrables** avec des délais sur plusieurs années ; 2020 ou plus ? Les appels d'offre n'étant pas clos à ce jour, cette déclaration est tout simplement prématurée.

Le problème que nous connaissons aujourd'hui est le manque d'avions par non respect d'un contrat de maintenance.

Parallèlement on retrouve la même situation de déficit en ce qui concerne le parc Hélicoptère :

- D'une part, la DGSCGC s'est séparée des 4 hélicoptères qui assuraient principalement la mission feux de forêt (guidage, marquage des zones de largages et transports de pompiers).
- D'autre part, le groupement hélicoptère a été confronté à la perte de 3 appareils lors des accidents de 2003, 2006, 2009 ; ces appareils n'ont pas été remplacés.
- Enfin, 2 bases supplémentaires ont été implantées en outre-mer.

Il manque ainsi près de 7 Hélicoptères au GHSC pour assurer une mission qui s'est élargie.

Ces trois facteurs combinés ont conduit depuis quelques jours les hélicoptères « Dragons » de Besançon, Cannes, Le Luc, Marseille, Montpellier et Perpignan à être engagés sur les feux de forêt dans le sud-est au détriment de l'ensemble de ces départements qui n'ont pu bénéficier de ces hélicoptères pour les missions de secours.

Comment lutter efficacement contre ces incendies prévisibles dans l'arc méditerranéen compte tenu du climat et environnements, sans en avoir vraiment les moyens opérationnels à 100% ?

Et comment assurer dans le même temps la protection des populations dans le cadre des missions de secours ?

Depuis longtemps les différents responsables de la sécurité civile diffèrent et délèguent les problèmes au détriment de la sécurité de nos concitoyens.

Cela est insupportable et ce n'est pas en annonçant des baisses de dotations des différents ministères régaliens en particulier, que la situation opérationnelle de chacun d'eux va s'améliorer !!

Le Bureau Exécutif National et son Président, demandent au 1er Ministre de recevoir une délégation de Pilotes dès que la situation opérationnelle du terrain le permettra.

Toutes les Branches du SNPNAC, Essais - Transport public - Travail aérien, expriment leur solidarité à nos pilotes émérites risquant leur vie pour défendre celle de nos concitoyens, ainsi que notre patrimoine naturel si précieux.

Le Bureau Exécutif National du SNPNAC

Siège : 8 Route de Fontainebleau – 94150 RUNGIS
Adresse postale : 8 Route de Fontainebleau - BP 60352 - 94154 RUNGIS CEDEX 1
Téléphone : + 33(0)1 45 12 99 99 Fax : +33(0)1 45 12 97 98
Courriel : snpnac@orange.fr